



Présidence belge de l'UE 2ème semestre 2010 et régulation des marchés agricoles

Séminaire CSA/PFSA, 31 mars 2010



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT



Plan

- 1. Les institutions européennes**
- 2. Rôle de la Présidence**
- 3. Priorités Présidence Be**
- 4. Régulation des marchés**





L'Europe, c'est qui?

La Commission européenne => la gestion + le pouvoir d'initiative

Le Conseil des Ministres (Conseil de l'Union européenne): représentants des gouvernements des 27 EM => le co-législateur + **Présidence tournante**

Le Parlement européen: co-législateur + contrôle démocratique

Le Conseil européen: les chefs d'Etat et de gouvernement => les grandes orientations + le cadre budgétaire pluriannuel

Les 27 Etats Membres (EM): mise en œuvre des législations





Conseil de l'Union européenne (Conseil des Ministres)

Présidence tournante tous les 6 mois (sauf AE)

concept du trio (3 présidences) avec programme commun (ES-BE-HU)

**10 formations dont Agriculture et Pêche
vote:**

- **Règle générale:** majorité qualifiée (14 EM/27, 255 voix/345 (B=12); 62% pop sur demande d'un EM)
- majorité simple (14/27)
- (Lisbonne changements mais à partir du 01/11/14)



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT



Service public de Wallonie



Les modalités pratiques d'organisation

Les différents niveaux et enceintes de travail

→ Trois niveaux clés, complémentaires et étroitement liés :

3. Le Conseil des Ministres (10%) => la décision politique

2. Coreper I/CoreperII/Comité spécial Agriculture CSA (20%) =>

- o Responsabilité centrale dans la préparation des travaux du Conseil
- o Lieu de rencontre du technique et du politique
- o L'auxiliaire permanent du Conseil

1. Le groupe de travail (70%) => analyse technique

Composition: Représentants des 27 EM + Présidence avec assistance SG Conseil + Commission





Processus décisionnel

**Procédure législative ordinaire:
co-décision Conseil – Parlement européen
sur proposition de la Commission**

**Lisbonne: passage de 36 à 87 bases juridiques dont
l'agriculture**

article 294 du TFUE fixe 4 étapes:

- première lecture
- deuxième lecture
- conciliation
- troisième lecture





Rôle de la Présidence

Fonctions importantes

- **Leadership**
- **Opportunités de piloter l'établissement de politiques publiques**
- **Rôle croissant de médiateur: contacts avec le PE dans la co-décision + élargissements successifs**

La Présidence:

- **Convoque et préside les réunions à tous les niveaux de la filière Conseil (groupes de travail ↔ CSA/Coreper ↔ Conseil**
- **Organise les ordres du jour**
- **Représente le Conseil et signe les actes au nom du Conseil**





Rôles de la Présidence (suite)

La Présidence:

- **A un rôle moteur dans le processus décisionnel européen au sein du Conseil et dans les relations avec le PE**
- **Est neutre**
- **Utilise des ressources nationales**
- **Est toujours dans les mains du Conseil**





Priorités trio ES-BE-HU – Volet agriculture

Réforme de la politique agricole post 2013

Perspectives financières 2014-2020 (budget PAC)

Suivi des conclusions et recommandations du GHN lait (attendu juin 2010)

Normes de commercialisation, exigences de production et systèmes de qualité : proposition législative (Coreper I)

Renforcer la compétitivité de l'industrie agroalimentaire (Coreper I)

Simplification administrative de la PAC, en particulier la conditionnalité

Développer une cohérence entre politique agricole et environnementale – mise en œuvre des « nouveaux défis »

Rapport sur le marché du lait + quotas

Négociation de l'OMC : veiller au respect du cadre de la réforme de la PAC en 2003

Suivi du plan d'action de la stratégie santé animale 2007-2013 (Coreper I)

Étiquetage des produits portant sur le « bien être animal » (Coreper I)

Incidences socio-économiques de la mise sur le marché d'OGM (Coreper I)

Paquet hygiène : efficacité des contrôles sanitaires et phytosanitaires à l'importation (Coreper I)



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT



Service public de Wallonie



Réunions sous Prés Belge – volet **agriculture** Evénements **européens** incontournables

5 conseils agriculture (07-09-10-11-12)

1 conseil informel agriculture (09)

Groupe haut niveau PAC post 2013 (éventuel)



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT



Service public de Wallonie



Présidence belge et régulation des marchés

Appel de Paris, 10.12.2009, 22 EM: « une régulation européenne qui permette d'affronter les situations de crise et de volatilité extrême des marchés »

Groupe à haut niveau Lait

Conseil AGRI 22.02.2010: échange de vues sur l'avenir de la PAC post 2013, instruments de gestion des marchés

Conseil AGRI 29.03.2010 : Conclusions de la Présidence sur l'avenir de la PAC post 2013, instruments de gestion des marchés





Travaux du Groupe d'experts à haut niveau

Origine: crise laitière 2009 et création d'1 Groupe d'experts à haut niveau

Objectif: dans le respect des décisions du Bilan de santé, discuter de l'organisation à moyen et long terme de l'organisation du secteur lait, vu l'expiration des quotas

Composition:

Commission européenne (DG AGRI)

Représentants des 27 EM

Auditions d'experts (stakeholders, pays tiers, académiques)

3 réunions en 2009, 8 prévues en 2010 => rapport final 30 juin 2010 => propositions législatives éventuelles fin 2010-début 2011



Travaux du Groupe d'experts à haut niveau

Mandat GHN: Examiner différents sujets dont

Les relations contractuelles entre producteurs et industrie en vue d'un meilleur équilibre offre/demande sur le marché des produits laitiers

Le renforcement de la capacité de négociations des producteurs

L'amélioration de la transparence dans la filière

Le caractère approprié des instruments de marché existants + Marchés à terme

Information sur marchés et produits

Innovation et recherche



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT



Service public de Wallonie



Travaux du Groupe d'experts à haut niveau: contractualisation

Questions centrales:

**Gestion des volumes dans un système sans quotas ⇔
situation actuelle: en général obligation
d'achat/fourniture de 100 % de la production
(limite = quota individuel) mais sans connaître le
prix final**

Comment faire face aux extrêmes de volatilité?

**Renforcement du pouvoir de négociation des
producteurs ⇔ règles de concurrence**

Transparence accrue dans la chaîne alimentaire



Travaux du Groupe d'experts à haut niveau: contractualisation


Grande diversité des positions (reflète grandes différences de situations entre EM)

Coopératives ⇔ acheteurs de droit privé

Cadre réglementaire UE contraignant ⇔ droit privé

Éléments à faire figurer dans le contrat: volume, prix, durée, modalités de paiement, qualité,.....

**Possibilité de négociations collectives (!
Droit de la concurrence)**



Conseil AGRI 22.02 et 29.03.2010

Instruments de marché

Conclusions de la Présidence (Trio):

- **Une majorité d'EM:**
 - ✓ Niveau actuel d'orientation vers le marché est suffisant
 - ✓ Nécessité de maintenir un filet de sécurité face à la volatilité croissante des prix
 - ✓ Garder les instruments de marché actuels, éventuellement adaptés à nouvelle situation
- **Quelques EM:**
 - ✓ Renforcement des OP et OIP => équilibre
 - ✓ Améliorer le fonctionnement => contrats-type
- **Engagement futures présidences à poursuivre les travaux**





Conseil AGRI 22.02 et 29.03.2010

Instruments de marché

Commissaire Dacian CIOLOS:

- **OK conclusions Présidence => maintien filet de sécurité et instruments de marché**
- **Nécessité: mécanisme de réponse rapide à crise majeure**
- **Besoin de stabilité minimale des revenus agricoles face à la grande volatilité des prix (investissements!)**
- **Couvrir les aléas de marché, environnementaux et climatiques**

Voir aussi conférence Lait du 26.03: Nécessité d'une orientation raisonnée vers le marché => garder des outils de gestion des marchés efficaces mais adaptés. Pas de retour aux quotas laitiers





Travaux futurs

Présidence espagnole

- **consultation publique COMM sur les objectifs de la PAC post 2013 en avril**
- **Débat au Conseil informel AGRI (30.05/01.06)**
- **Place de la PAC dans la stratégie Europe 2020**
- **Poursuivre conclusions sur fonctionnement de la chaîne alimentaire**





Travaux futurs

Présidence belge

- **Conférence sur le futur de la PAC en juillet => débat à organiser sur les résultats de cette conférence**
- **Conclusions du GHN Lait fin juin => Conseil AGRI juillet et septembre + éventuelles propositions législatives fin 2010**
- **Communication Comm sur PAC post 2013 en novembre**
- **Rapport sur marché du lait + quotas fin 2010**





Merci de votre attention!



Service Public de Wallonie



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT



Service public de Wallonie